



SIGNATURE D'UN ACCORD DE SUBVENTION ENTRE LA CEDEAO ET
LE NEPAD, RELATIF A UN INCUBATEUR COMMERCIAL POUR LES
FEMMES AFRICAINES CHEFS D'ENTREPRISE (BIAWE).

Commission de l'Union Africaine, Addis-Ababa

12 juillet 2012

Remarques d'ouverture
de

S.E. Kadré Desiré Ouédraogo

Président de la Commission de la CEDEAO

Excellences,

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs de la CEDEAO près la
Commission de l'Union Africaine,

Mesdames, Messieurs les Représentants des Missions des Nations Unies
à Addis-Ababa

Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne en Ethiopie

Honorables Invités,

Mesdames, Messieurs les Représentants des Médias et des organisations
de la Société civile

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un plaisir tout particulier que je vous souhaite la bienvenue à cette cérémonie de signature de l'accord de subvention entre la CEDEAO et le NEPAD, relatif à un incubateur commercial pour les femmes africaines chefs d'entreprises (BIAWE). Il s'agit d'une initiative conjointe de la Commission de la CEDEAO et de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD (APCN), bénéficiant d'une subvention d'un montant d'environ Un million d'Euros provenant du Fonds NEPAD/Espagne pour l'Autonomisation de la Femme africaine.

Le projet vise à assurer la mise en place d'un incubateur commercial pour les femmes africaines chefs d'entreprises (BIAWE) dans l'espace CEDEAO, afin de contribuer à l'éradication de la pauvreté et l'émancipation économique des femmes. Il a pour but de renforcer les capacités des femmes entrepreneures en milieu rural, ainsi que de leur apporter une assistance technique et financière pour leur permettre de lever les obstacles auxquels elles sont confrontées, pour assurer la viabilité de leurs entreprises. Ledit projet représente par conséquent une stratégie régionale destinées à accroître les opportunités offertes aux femmes rurales de l'espace CEDEAO.

La Commission de la CEDEAO et l'Agence de Planification et de Coordination (APCN) du NEPAD ont conçu ce projet et élaboré un plan d'exécution sur deux ans, pour accélérer les initiatives de développement de l'entrepreneuriat, à travers une large gamme de ressources et de services d'appui aux femmes rurales en Afrique de l'Ouest. La Commission de la CEDEAO, en sa qualité d'autorité d'exécution, mettra à profit ses étroites relations de travail avec les structures institutionnelles des Etats membres pour s'assurer que l'incubateur d'entreprise réponde à une variété de besoins socioéconomiques et politiques, mais également pour faire en sorte d'obtenir un engagement ferme des communautés à favoriser la durabilité du projet. Ainsi, à travers cette approche, il convient d'espérer que la bonne réalisation du projet d'incubateur d'entreprise permettra d'assurer la viabilité des jeunes entreprises créées par des femmes.

Excellences, Mesdames et Messieurs, je voudrais saisir l'opportunité qui m'est offerte pour rappeler qu'un des phénomènes les plus marquants dans les pays de l'Afrique de l'Ouest est la prédominance des femmes dans l'agriculture et d'autres industries rurales, celles-ci produisant près de 50% des produits alimentaires. En Afrique de l'Ouest, les femmes ne cessent d'innover, de diversifier leurs activités et d'investir dans tous les secteurs commerciaux et culturels de la région. Favorisé par le Protocole de la CEDEAO relatif à la libre circulation des personnes, des biens et des services, le commerce transfrontalier réalisé par les femmes est en

pleine expansion, l'intégration culturelle dans les secteurs de l'habillement, l'alimentation, la musique, les films et les loisirs, ne cesse de se renforcer, les femmes en étant les principales actrices et consommatrices. Toutefois, en dépit de leur contribution à l'économie, les femmes rurales figurent parmi les couches les plus défavorisées de la population.

C'est pour toutes ces raisons que la promotion des entreprises féminines, à travers l'implication du secteur privé et la diversification des entreprises économiques, se trouve au cœur de la stratégie mise en place par la Commission de la CEDEAO pour l'autonomisation des femmes. A ce titre, la Commission a apporté un appui à des activités spécifiques, notamment les suivantes : l'organisation de sessions de formation destinées à assurer un meilleur accès aux femmes africaines entrepreneures et les rendre plus compétitives, en partenariat avec le Centre du Commerce International de Genève, en Suisse ainsi que l'Institut de Politique commerciale de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, à Addis-Ababa, en Ethiopie ; la fourniture d'un soutien technique et financier à des femmes engagées dans des activités de transformation de produits agricoles, halieutiques ou de l'artisanat dans les pays membres de la CEDEAO ; la facilitation de la création et de la mise en réseau de la Fédération des Femmes d'Affaires et Femmes Entrepreneures de la CEDEAO (FEBWEB), pour ne citer que ces exemples.

Selon nos attentes, la mise en place de l'Incubateur commercial pour les femmes africaines entrepreneures contribuera à impulser un regain de dynamisme aux programmes régionaux existants et dont l'objectif est de créer de la richesse à travers la modernisation et la professionnalisation des entreprises appartenant à des femmes, conformément aux Objectifs 1 et 3 des OMD (éradiquer la pauvreté et la faim, et promouvoir l'égalité entre les sexes et assurer l'autonomisation de la femme), et renforcer les stratégies de réduction de la pauvreté des pays concernés.

Excellences, Mesdames et Messieurs, c'est le lieu pour moi de saluer l'engagement sans faille dont fait montre le Gouvernement du Royaume d'Espagne en faveur de l'émancipation économique des femmes, par le

biais de programmes louables comme le Fonds NEPAD/Espagne pour la Femme africaine Chef d'entreprise. En ce qui nous concerne, à la CEDEAO, nous sommes particulièrement heureux et fiers d'être une des deux Communautés économiques régionales devant piloter le projet des incubateurs pour les femmes africaines chefs d'entreprises (BIAWE), grâce à un financement provenant de ce Fonds. Nous avons l'espoir que cet incubateur contribuera à renforcer le potentiel de production des entreprises dirigées par des femmes, promouvoir la création d'emplois ainsi que la sécurité sociale des femmes.

Le Royaume d'Espagne est l'un des partenaires privilégié de la CEDEAO et a maintenu son assistance à l'Afrique de l'Ouest malgré la crise économique et financière qu'il traverse. Je voudrais réitérer ici la profonde gratitude de la CEDEAO pour cette coopération stable et exemplaire.

Je voudrais également exprimer ma satisfaction à l'excellente collaboration qui existe entre la CEDEAO et l'Agence de Planification et de coordination du NEPAD dont ce projet est l'un des résultats concrets.

Excellences, Mesdames et Messieurs, la CEDEAO vous sait gré d'avoir tenu à rehausser de votre présence cette cérémonie de signature d'un accord de subvention et, par ma voix, vous en remercie très sincèrement.